

Lettre d'Information

N°5, Décembre 2020



Chers adhérents, Chères adhérentes, Amis, Amies

Depuis le début de mon mandat, ma priorité a été de mieux connaître nos adhérents. Challenge difficile en ce moment où le présentiel est exclu !

Nous avons dû modifier notre façon de travailler :

- ❖ Travail à la maison pour les bénévoles car plus d'accès à notre bureau de la Maison de la Vie Associative de Reims*
- ❖ Entretiens individuels téléphoniques et ainsi que certains groupes de parole.*
- ❖ Réunions en visio-conférence pour la délégation (bureau)*
- ❖ Visio conférence avec le siège, la délégation régionale et nos partenaires*
- ❖ Des formations en visio-conférence sont mises en place (formation parcours pénal en novembre)*

Petit à petit nous apprivoisons ces techniques qui sont bien utiles pour garder le contact surtout si la situation perdure. Elles pourraient également nous permettre d'être plus actifs dans le sud du département.

Cette année fut féconde en avancées pour le soin et l'accompagnement de nos proches :

Le Plan Territorial de Santé Mentale Marne a été validé par l'Agence Régionale de Santé du Grand Est. Animé par L'EPSM, il a permis une réflexion commune entre tous les acteurs afin d'innover en matière de santé et du social (équipes mobiles, détection précoce, observatoire des données, stages en immersion pour les professionnels, dispositif pour les personnes sans solution, e-santé ...)

L'Unafam a innové avec succès :

- ❖ Un baromètre qui a été réalisé avec le concours de 5000 familles.*
- ❖ Une belle campagne de communication engagée en octobre par notre association auprès du grand public.*
- ❖ Une participation de notre présidente à une émission télévisée sur le thème des aidants sur France 5.*
- ❖ Une visio-conférence avec toutes les délégations de France et d'outre mer très intéressante.*

Nous vous invitons à noter dans vos agendas la date du 27 mars, à laquelle aura lieu, nous l'espérons, notre Assemblée Annuelle.

Que cette fin d'année soit pour vous un temps de paix et de joie !

Que la nouvelle année vous soit plus sereine et vous garde en bonne santé.

Bien à vous,

Marie-Thérèse COLINET, Déléguée Départementale UNAFAM Marne

Agir pour les Aidants

La stratégie Agir pour les Aidants a été lancée en 2019 pour venir en aide aux 8 à 11 millions de français qui soutiennent un proche en perte d'autonomie, pour des raisons liées à l'âge, au handicap ou à la maladie. Cette stratégie, déployée sur 2020-2022, comporte 17 mesures clés, visant à prévenir l'isolement et l'épuisement des aidants. Le 5 octobre 2020 s'est tenu le 1^{er} comité de suivi, mené par Sophie Cluzel (Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées) et Brigitte Bourguignon (Secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomie). Il a permis de faire le point sur ce qui a déjà été déployé en 2020, tel que :

- ❖ Le congé de proche-aidant, entré en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2020. Il permet aux personnes en activité professionnelle de prendre des congés indemnisés pour soutenir un proche âgé, malade ou handicapé. Cette Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA) est à demander auprès de la CAF ou de la MSA.
- ❖ L'inscription dans les accords de branche du soutien aux proches aidants comme élément de négociation obligatoire, afin de permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.
- ❖ Le déploiement du n° unique 0 800 360 360 et des « communautés 360 », décrites dans l'article suivant, pour rompre l'isolement des proches aidants et les soutenir au quotidien.
- ❖ Le développement des solutions de répit sur l'ensemble des territoires
- ❖ L'identification de l'aidant dans le DMP (Dossier Médical Partagé) afin d'améliorer le suivi de santé
- ❖ La sensibilisation des professionnels de l'Education nationale aux jeunes aidants, en cours d'expérimentation dans 2 régions.

Selon Brigitte Bourguignon, une réponse plus globale doit être consolidée au sein du projet de « loi autonomie » dans les six prochains mois.

→ Pour en savoir plus : <https://handicap.gouv.fr/presse/dossiers-de-presse/article/agir-pour-les-aidants>

Les Communautés 360°

La communauté 360 regroupe tous les acteurs locaux qui pourraient vous venir en aide près de chez vous, lorsque vous vous trouvez « sans solution » face à une difficulté, que vous soyez la personne handicapée (même si pas reconnue MDPH) ou son aidant afin de trouver une solution adaptée.

Il suffit d'appeler le 0 800 360 360, un numéro vert (gratuit) qui vous permet d'entrer directement en relation avec une personne de la Maison Départementale de Personnes Handicapées de la Marne : cellule d'écoute et d'évaluation, d'orientation dans un premier temps.

Si ce n'est pas suffisant, elle vous orientera vers les acteurs de la communauté concernés que ce soit des établissements et services médico-sociaux, l'hôpital, les médecins spécialisés, les professionnels de santé de ville, les associations de personnes, l'école, les entreprises, la mairie, les services publics, les citoyens selon le besoin.

Sans réponse adaptée, une solution pourrait être créée par l'Agence Régionale de Santé : équipes mobiles, unité spécifique...

Vie de la délégation

L'équipe s'agrandit !

Joelle a rejoint l'équipe des bénévoles de l'Unafam Marne, et nous la remercions pour son engagement.

« Je m'appelle Joëlle Delacourt, adhérente à l'UNAFAM depuis quelques années. J'ai trois garçons dont un qui est soigné pour une maladie psychique depuis plus de 15 ans.

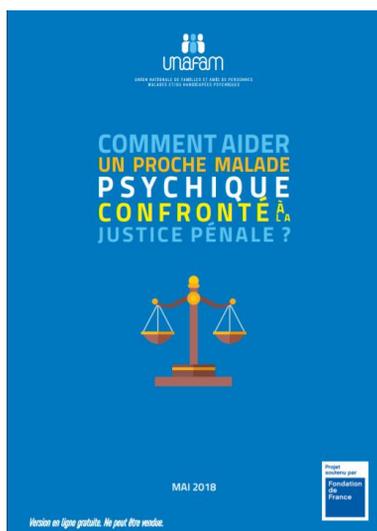
Je me suis formée à l'accueil récemment et étant en retraite depuis peu, j'ai plus de temps pour écouter et conseiller des personnes qui sont, comme moi, confrontées à la maladie psychique.

Je suis domiciliée près de Dormans, j'ai donc plus de facilités pour rencontrer des personnes habitant dans la région ouest de la Marne : Epernay, Sézanne, Montmirail... »

Vous pouvez la joindre au 06 78 57 51 92.



Une référente Parcours Pénal dans la Marne



On estime qu'environ 30% des personnes détenues souffrent de troubles psychiques. Afin de sensibiliser au handicap les professionnels qui interviennent auprès d'eux, et d'accompagner les familles, l'Unafam a formé, et continue de former des « Référents Parcours Pénal » dans les délégations.

La délégation UNAFAM 51 vient de se doter d'une référente Parcours Pénal, en la qualité de sa déléguée Marie-Thérèse Colinet. Parmi ses missions, l'accueil des familles concernées par la détention d'un proche vivant avec des troubles psychiques et la formation des autres accueillantes.

Mais de plus, en septembre 2020 a été signée une convention entre l'UNAFAM Grand-Est et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires en Grand-Est.

Cette convention a pour objet de définir les modalités d'intervention de l'UNAFAM auprès des services pénitentiaires, l'objectif étant de soutenir les familles de personnes détenues qui souhaiteraient être aidées, et de développer, pour les professionnels, la connaissance et la compréhension des troubles psychiques, ce qui permettrait de mieux accompagner ces personnes durant leur détention ou à leur sortie. La mise en œuvre de cette convention va passer par des contacts au cours des prochaines semaines avec les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ainsi qu'avec les accueils des familles du territoire, afin de leur présenter l'UNAFAM, leur faire parvenir de la documentation à destination des familles dans un premier temps, puis par la suite leur proposer des sensibilisation à destination des personnels.

L'UNAFAM a également publié un petit guide à l'usage des familles dont un proche souffrant de troubles psychiques est incarcéré. Vous pouvez le consulter ou l'acheter auprès de la délégation.

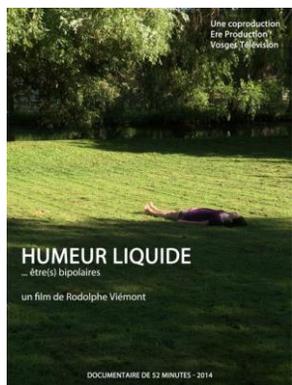
Retour sur les ciné-débats



Le 20 septembre, au cinéma La Comète de Châlons-en-Champagne, a eu lieu la projection du film La Forêt de mon père, de Vero Cratzborn. Ce film retrace le bouleversement de l'équilibre familial suite à la manifestation de troubles psychiques chez le père. On y suit tour à tour les enfants, Gina, Tony et Nora (Léonie Souchaud, Mathis Bour, Saskia Dillais de Melo), la mère Carole (Ludvine Sagnier) et le père Jimmy (Alban Lenoir), sans voyeurisme et avec beaucoup de sensibilité.

La séance a été suivie de très beaux échanges avec la réalisatrice, qui rappelle notamment la nécessité de faire une place aux « enfants oubliés de la psychiatrie », ces jeunes qui grandissent aux côtés d'un parent ou d'un proche vivant avec des troubles psychiques.

On recommande vivement !



Le 7 octobre, nous vous avons également invités à un ciné-rencontre organisé au cinéma Opéraims, à Reims. La projection de deux documentaires, Humeur Liquide et Pour Ernestine, a été suivie par des échanges avec leur réalisateur, Rodolphe Viémont.

Les retours ont été unanimes quant à ces deux magnifiques témoignages autour de l'amour, la bipolarité et la parentalité. Les échanges avec Rodolphe Viémont ont été riches et instructifs.

Si vous souhaitez obtenir des DVD de ces deux films (15€ chacun), nous vous proposons de vous rapprocher de la délégation afin de réaliser un achat groupé. (Contacter Salomé Robert : salome.robert@unafam.org)



Retour de lecture : Psychiatrie : l'état d'urgence, M. Leboyer, P.-M. Llorca

« Je viens de lire "Psychiatrie : l'état d'urgence" de Marion Leboyer et Pierre-Michel Llorca.

C'est une analyse bien complète sur :

- ❖ Les maladies psychiques et leur diversité
- ❖ La formation des personnels soignants à améliorer
- ❖ La répartition et les moyens à mettre en place pour une meilleure prise en charge des malades.

Cette analyse prend en considération les souhaits exprimés par les patients et leur famille. Des exemples positifs sur ce qui est pratiqué à l'étranger, sont mentionnés.

Il est encourageant de constater que beaucoup d'améliorations peuvent être apportées, il faut donner les moyens nécessaires pour leur réalisation

Disponible au local Unafam 51

A.-M. CHARLIER

Marion Leboyer
Pierre-Michel Llorca

**PSYCHIATRIE :
L'ÉTAT
D'URGENCE**

**PRIX DE
LITTÉRATURE POLITIQUE
EDGAR FAURE 2018**
PRIX REGARD D'EDGAR
fayard